



• GAB 85 •

Les Agriculteurs BIO de Vendée



# Formation « Démarrer son activité PPAM Bio »



## OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Connaître les aspects techniques, législatifs et commerciaux en PPAM afin d'évaluer et construire son projet



## PROGRAMME :

**J1, J2 et J2 (21h) - Intervenant :** Jean-Pierre SCHERER, Formateur et spécialiste de la filière PPAM

**Animatrice de la formation :** Claire BRACHET et Louis LEBRUN, animatrice.eurs au GAB 85.

- **J1 – Filière PPAM et commercialisation :**
  - La filière PAM : présentation, exigence du marché, organisation, législation ..
  - La commercialisation : circuits courts, mi-long, long, prix, débouchés
- **J2 – Concevoir son mode de production :**
  - Les critères de qualité et les moyens de les maîtriser
  - La culture et la cueillette : règles et législation de la cueillette, la filière
  - Faire un choix sur le mode de production : marché envisagé, adaptation, temps de travail...
- **J3 – Mise en place techniques des cultures :**
  - Les fondamentaux techniques de production de PAM Bio : critères de choix, maîtrise des adventices, entretien, récolte, séchage, conservation ...
  - Visite de ferme

*Prérequis : aucun*

*Modalités pédagogiques : Exposé théorique de l'intervenant, temps d'échanges et exercices de mise en pratique.*

## INFOS PRATIQUES :

**Date : mardi 26 avril, mercredi 27 avril et mardi 10 mai 2022**

**De 9h30 à 17h30**

**Lieu :** 2 jours en salle et 1 jour sur une ferme, en Vendée, lieu à définir en fonction des participants.

**Coûts :** Pour les agriculteurs, financement par VIVEA (sous réserve de l'acceptation du dossier) avec une participation restant à votre charge de **7 à 35€/j** (montant définitif connu au plus tard 7 jours avant le début de formation). Si vous êtes inscrit, mais absent le jour de la formation, cette participation sera quand même facturée.

Attention à ne pas dépasser le seuil de 2250€/an de financements VIVEA : vérifiez avant de vous inscrire.

**Pour les porteurs de projet,** prise en charge par VIVEA (parcours PPP) ou via votre CPF (210€/j).

**Pour les personnes ne répondant pas à ces critères,** consultez le [site internet du GAB 85](#) ou contactez-nous.

**Pour les non adhérents au GAB 85,** des frais administratifs de 30€ seront facturés.

*Le règlement d'une adhésion au GAB 85 est un élément important pour favoriser le développement de nos activités.*

## CONTACTS ET INSCRIPTION :

**Gaëlle LELIEVRE**

**accueil@gab85.org - 02 51 05 33 38**

**GAB 85**

21 boulevard Réaumur - 85000 LA ROCHE SUR YON

www.gab85.org - N° SIRET 398 150 961 00017 - Code APE : 911C - N° d'organisme de formation DRTEFP : 52 085 00566 85